

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DE L'AIN

VILLE DE TRÉVOUX

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers  
en exercice : 29  
Présents : 21  
Votants : 27

**L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT NEUF MARS, à DIX NEUF HEURES ET QUINZE MINUTES**, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc PÉCHOUX,

**PRESENTS** : Marc PÉCHOUX, Richard SIMMINI, Laëtitia BORDELIER, Hubert BONNET, Gaëlle LICHTLÉ, Jacques CORMORECHE, Nicole DUGELAY, Philippe BERTHAUD, Andrée GENIN, Claude TRASSARD, France-Line VINCENT, Béatrice GUERIN, Dominique DESFORGES, Isabelle DE CARVALHO, Agathe IACOVELLI, Yann GALLAY, Aurélien TESSIAUT, Thierry GROSSAT, Michel RAYMOND, Patrick CHARRONDIERE, Kévin GAREL.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Jean-Marc RIGAUDIE à Aurélien TESSIAUT, Nicolas MARCHAND à Philippe BERTHAUD, Emel OZTURK à Richard SIMMINI, Tiffany RIBEIRO à Nicole DUGELAY, Guy BRULLAND à Michel RAYMOND, Adrien LASSERRE à Kévin GAREL.

**ABSENT(S)** : Myriam CHIKKI, Amina LEGHNIDER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, C.TRASSARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**2023-29-03-DG N° 022 BASE NAUTIQUE DES CASCADES – DECISION RELATIVE A LA SAISON D'ETE 2023**

Le Maire rappelle à l'assemblée que, suite à l'ouverture de la base nautique des Cascades dans le cadre de la saison d'été 2022, à travers une gestion portée en régie directe, un bilan d'activités et de fonctionnement ont été établis pour être finalement présentés et débattus dans le cadre d'une réunion de commission générale tenue le mercredi 15 mars 2023.

Lors de cette commission, et exposé et discussion sur les éléments de bilan ainsi que sur les perspectives à moyen et long terme d'exploitation du site, les conseillers municipaux ont exprimé un vote de principe en faveur de la non-ouverture du site pour la période d'été 2023, par 19 voix POUR, 1 abstention et 3 oppositions.

Cet avis ainsi exprimé a pu alors, d'une partie faire l'objet d'une communication à l'adresse des habitants et utilisateurs potentiels, et d'autre part concomitamment servir de base à la finalisation des budgets prévisionnels 2023 – BP Ville et BP Loisir et Tourisme.

Par ailleurs, un travail préparatoire s'est immédiatement engagé pour la définition de mesures d'accompagnement et d'animation de la saison estivale 2023, que cela soit à travers la piscine G. Mercier comme à proximité et/ou sur le site le cas échéant.

Sur cette base, et afin d'acter définitivement de la position municipale,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix pour, 1 abstention (H. Bonnet) et 5 oppositions (M. Raymond, G. Brulland (qui a donné pouvoir à M. Raymond) P. Charrondière, A. Lasserre (qui a donné pouvoir à K. Garel), K. Garel.**

- **SUIT** la position et avis rendus dans le cadre de la commission générale réunie le 15 mars 2023 ;
- **DECIDE** de la fermeture de la base nautique des Cascades pour la saison d'été 2023 ;
- **DIT** que le devenir du site à moyen / long terme fera l'objet d'une réflexion approfondie dans le cadre d'un groupe de travail auquel les élus volontaires du conseil municipal seront associés.

En mairie, le 29 mars 2023

Affiché le 31 mars 2023

Pour extrait conforme  
Le Maire  
Marc PÉCHOUX

